

L'ECHO DES RELAIS

N° 25 – MAI 2010



LE JOURNAL DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DE LA CCB

En raison des congés d'été, le Relais
assistantes maternelles sera fermé du
1er août au 17 août inclus.

Nous vous souhaitons à tous et toutes
de bonnes vacances

SOMMAIRE

- ◆ Editorial
- ◆ Obligation professionnelle : la fiche de liaison
- ◆ Prévention : les plantes toxiques
- ◆ Profession : de l'attachement à la séparation
- ◆ Un peu d'histoire : l'origine de la fête des mères
- ◆ Page récréative

Relais Assistantes Maternelles (RAM)
Communauté de communes du Beaunois
3 bis rue des Déportés—BP 53
45340 BEAUNE LA ROLANDE
Tél : 02.38.33.92.73
www.ccbeaunois45.fr

EDITORIAL

Par ce numéro, j'ai le plaisir de vous annoncer que la nouvelle animatrice du Relais Assistan-tes Maternelles a pris ses fonctions le 10 mai dernier. Nous souhaitons que cette transition se réalise en douceur afin que chacun puisse prendre ses marques correctement. Aussi, elle commercera par reprendre l'animation des activités proposées jusqu'à l'été puis à partir de septembre tout le volet administratif. Je reste donc pour le moment encore à votre écoute pour toutes vos questions de cet ordre.

J'en profite également pour vous remercier du travail accompli ensemble, pendant ces 7 années de fonctionnement et de l'implication que certaines ont pu apporter pour faire vivre le RAM. Je vous invite à poursuivre dans la démarche que nous avons pu engager afin de valoriser votre profession auprès des familles et vous faire reconnaître comme de véritables professionnel(le)s de la Petite Enfance. Comptant sur vous pour l'accueil chaleureux que vous saurez réserver à ma remplaçante. Cordialement

Claire GIGAULT

Ci-après voici un petit message que celle-ci tenait à vous faire passer :



« C'est avec beaucoup de plaisir que je prends la suite de Claire GIGAULT et viens travailler auprès de vous. Je m'appelle Claudine DAVID, je suis éducatrice de jeunes enfants et déjà connue par certaines d'entre vous puisque depuis 2004, j'étais responsable de la halte-garderie itinérante, gérée par la CCB. Grâce à cette nouvelle fonction, je souhaite vous faire partager mon expérience professionnelle, et continuer à répondre à vos demandes, et besoins afin de vous permettre de passer de bons moments avec « vos petits » notamment lors des ateliers d'éveil. Je continuerai par ailleurs tout le travail entrepris avec Claire GIGAULT pour vous accompagner au quotidien, dans l'exercice de votre profession et souhaite faire naître de nouveaux projets grâce à vos idées et notre travail commun. »

INFOS EN VRAC

Prime d'installation : quelques infos

Pour mémoire, cette prime a pour objectif d'aider les nouvelles professionnelles dans l'acquisition du matériel de base, indispensable à l'exercice de la profession. Pour en bénéficier, il est nécessaire d'en faire préalablement la demande auprès de votre CAF.

Devant le succès de ce nouveau dispositif mis en place en 2009, l'organisme payeur n'a pu donner satisfaction aux demandes déposées entre octobre et décembre dernier, faute de crédits suffisants. Aussi, toutes les personnes qui auraient déposé une demande pendant cette période, et se la sont vu rejetée ont la possibilité de resolliciter la CAF. Leur candidature sera de nouveau étudiée et pourra faire l'objet d'une aide sur les fonds 2010.



Album

*Retrouvez toutes les photos
des animations sur notre
site internet
ccbeaunois45.fr
Rubrique « services à la po-
pulation » puis RAM-HGI*



OBLIGATION PROFESSIONNELLE : LA FICHE DE LIAISON

La fiche de liaison : son intérêt, vos obligations....

L'article R.421-39 du code de l'action sociale et des familles précise que « *l'assistant maternel tient à la disposition des services de protection maternelle et infantile des documents relatifs à son activité prévisionnelle, ainsi qu'à son activité effective, mentionnant les jours et horaires d'accueil des enfants qui lui sont confiés* ». A défaut, l'assistante maternelle commet une faute pouvant conduire au retrait d'agrément.



Autrement dit, vous **avez obligation** de transmettre l'information concernant votre activité aux services de PMI via la fiche de liaison qui vous est délivrée au cours de votre formation.

Cependant, la mise en place des RAM a modifié quelque peu le circuit de ces documents. Maintenant, c'est au RAM qu'il vous faut transmettre la fiche de liaison, qui se chargera par la suite de l'envoyer à la PMI. Ce circuit a été mis en place afin de permettre aux relais de mettre à jour vos disponibilités et donc de délivrer une information plus fiable aux familles à la recherche d'une assistante maternelle. Toutefois, cela n'ôte en rien le caractère obligatoire de cette démarche.

Si nous attirons de nouveau votre attention sur l'importance de la transmission de ce document, c'est parce que devant le peu de retour, les services du Conseil Général réfléchissent actuellement à la mise en place de sanction envers les personnes ne respectant pas cette obligation.

A noter : un exemplaire de la fiche de liaison est téléchargeable sur la page du RAM du site ccbeaunois45.fr

PRÉVENTION : ATTENTION AUX PLANTES TOXIQUES !

Beaucoup de plantes d'intérieur, d'extérieur ou à bulbes sont toxiques. C'est pourquoi, tous les RAM de l'arrondissement de Pithiviers travaillent depuis plusieurs mois sur la réalisation d'un livret d'informations. Cependant, en attendant sa parution, voici quelques mesures de précautions à appliquer quelle que soit la plante et qui relèvent du bon sens :

- Apprendre aux enfants que même si la plante est jolie, c'est du poison
- Ne pas laisser traîner de l'eau souillée par un bouquet de fleurs sur la table, surtout si le vase est un verre d'eau
- Ne jamais mettre à sa bouche une plante, ni la mâchouiller
- Toujours se laver les mains après avoir jardiné ou touché une plante.



Petit exemple de saison : le muguet ! « je porte bonheur mais je suis toxique ! »

L'intoxication est possible quand les quantités absorbées sont trop importantes ou bien qu'il s'agit d'enfants. Dans le muguet, toutes les parties de la plante sont toxiques. L'eau dans laquelle a séjourné le muguet l'est particulièrement. Les toxiques du muguet sont des « poisons » du cœur.

PROFESSION : DE L'ATTACHEMENT À LA SÉPARATION...



C'est avec beaucoup d'intérêt et de professionnalisme que vous accueillez les enfants et leurs parents, pour quelques mois ou quelques années et bien souvent jusqu'à l'âge de l'entrée à l'école maternelle.

Durant cette période, vous aidez l'enfant à grandir, se construire et à s'éveiller. Vous l'accompagnez dans l'apprentissage de l'autonomie et favorisez, dans un milieu familial, son

développement en l'absence de ses parents.

Un phénomène d'attachement va alors se créer entre vous, l'enfant, et ses parents. Ce sentiment qui n'est autre qu'un lien affectif et social, est indispensable à l'enfant pour lui permettre de se construire sur une base sécurisante afin d'explorer le monde. Cependant, la relation qu'il va établir avec vous est évidemment différente du lien qui le rattache à ses parents.

Ce lien qui résulte de tout ce que vous avez mis en œuvre pour le bien être de cet enfant que vous avez accueilli, s'est développé aussi bien sur le plan affectif que social et lui permettra de continuer à s'ouvrir aux autres et au monde qui l'entoure.

Mais voilà, avec l'entrée à l'école, il va bien souvent falloir mettre un terme à cette relation qui s'est établie entre vous. Ainsi, tout comme vous avez « travaillé » l'accueil de l'enfant et de ses parents, il va falloir préparer son départ de votre domicile.

Il est donc primordial que la séparation soit annoncée à l'enfant, les éventuelles difficultés reconnues et verbalisées. N'hésitez pas à lui faire part de vos sentiments, votre tristesse **tout en le rassurant sur l'avenir qui s'offre à lui**. Vous pouvez accompagner ce départ par la réalisation d'un album photo, une fête...

Néanmoins, il n'y a pas que l'enfant qui peut souffrir de la séparation. Pour l'assistante maternelle aussi ce moment peut être douloureux. Elle doit elle aussi faire le « deuil » d'une histoire. *« Elle aussi gardera, au-delà des photos et des souvenirs, des traces psychiques de sa rencontre avec l'enfant, traces vivantes qui aident à vivre, à se séparer, et à se retrouver soi-même, enrichie et disponible pour de nouvelles aventures d'attachement et détachement. »* Elisabeth DEMAÏLLY Psychologue

Quelques repères bibliographiques pour vous aider à accompagner et vivre au mieux la séparation :

- ♦ *« L'enfant de 0 à 2 ans » M. David . Editions Privat*
- ♦ *« Les renoncements nécessaires » Paris . Ed. Laffont 1986*

*Sources: Site internet Université de Rouen « Développement affectif du nourrisson »
Assistances Maternelles magazine mai 2010« article « l'accueil à domicile »*

UN PEU D'HISTOIRE : L'ORIGINE DE LA FÊTE DES MÈRES.

EXTRAIT DE GASPARD ET LÉONIE ÉDITIONS ATLAS JEUNESSE

La Fête des Mères, c'est une très belle fête et une très longue histoire !



- Dans l'Antiquité, les Grecs comme les Romains avaient l'habitude de célébrer chaque année une déesse de la maternité.

- Les Anglais ont repris cette coutume et ont inscrit la Fête des Mères à leur calendrier au XVII^e siècle.

- En France, Napoléon a mis en place une première Fête des Mères en 1806. Mais elle a rapidement été abandonnée.

- Il faudra attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour qu'on célèbre à nouveau la Fête des Mères en France. Ce sont des soldats américains qui ont remis cette fête à la mode.

- Depuis 1950, la Fête des Mères est celle de toutes les mères ! Elle est prévue un dimanche au mois de mai. Lorsque ce jour coïncide avec le dimanche de Pentecôte, la fête est alors fixée le premier dimanche de juin.

Aujourd'hui, la Fête des mères existe dans de nombreux pays !

- Le plus souvent, la Fête des mères est célébrée au printemps. Quelle que soit la date choisie, l'esprit de la fête est le même : ce jour-là, les enfants confectionnent de petits poèmes, offrent des cadeaux et des fleurs et préparent un beau repas !

De très jolis cadeaux

- Au Japon, les enfants offrent des œillets à leur maman.
- En Angleterre, on confectionne un magnifique gâteau décoré de pâte d'amandes, le sinnel cake.
- Au Mexique, durant la journée, des musiciens jouent dans les rues l'air de la Fête des mères.



LA PAGE RECREATIVE

Astuce : Si votre gouache est trop liquide, vous pouvez l'épaissir avec de la farine.

Petite activité « pour maman »



Comment dit-on : « Bonne Fête Maman » à l'étranger

En italien :
Buena festa mamma

En anglais :
Happy mother'day

En espagnol :
Felicidades mama

En hébreux :
Yom Haem

En indonésien :
Selamat ulsang tahun ibou

- 1- Choisir avec l'enfant un poème dont vous trouverez ci-dessous deux suggestions
- 2- Le poème est écrit par l'adulte sur une feuille à sa convenance, puis décoré par l'enfant. Il peut par exemple faire un semblant de cadre et y coller des cœurs préalablement découpés par l'adulte (de taille et couleurs différentes) ou réaliser les empreintes de ses mains et/ou de ses doigts.
- 3- Réaliser un beau paquet cadeau avec l'enfant qui se fera une joie de l'offrir à sa maman



Ce qui ne peut s'user



Tout peut s'user.

Mais moi, je connais quelque chose

Qui ne peut pas s'user.

C'est la joue de maman

Qui reçoit des baisers de son enfant.

Les bras d'une maman

*Les bras d'une maman
Sont comme un petit lit,
Un lit jamais défait,
Qui sent bon les baisers*

Petits gâteaux au chocolat et m&m's

Pour 6 personnes:



100 g de chocolat noir, 80 g de sucre semoule, 100 g de farine, 100 g de beurre, 1 sachet de levure chimique, 3 œufs, 50 g de m&m's et quelques uns pour la décoration

1- préchauffer le four à température moyenne. Concasser les m&m's. (les mettre dans un sac de congélation et les écraser au rouleau à pâtisserie). Faire fondre le chocolat au bain-marie avec un peu d'eau, ajouter le beurre et bien mélanger pour lisser. Incorporer le sucre, les œufs un à un puis la farine et la levure. Bien mélanger la pâte. Incorporer les m&m's concassés.

2- Beurrer et fariner des petits moules individuels, y verser la pâte et cuire 15 min environ à four moyen, juste avant la fin de la cuisson, déposer sur le dessus de chaque gâteau des m&m's.

3- A la sortie du four, attendre un instant avant de démouler.

4- Savourer tiède accompagné d'une boule de glace vanille ou froid avec de la crème anglaise.

Peut être également cuit dans un seul moule mais prolonger alors la cuisson de 5 min.